

Bruxelles, le 24 janvier 2008

Programme de développement rural - La Guadeloupe

Profil de la Guadeloupe

- **Agriculture** : la superficie agricole utile (SAU) représente 21% du territoire; les zones défavorisées représentant 35 500ha: la totalité de la SAU se trouve en zones défavorisées.
- **Forêt**: 41,1% du territoire est couvert par la forêt.
- **Emploi agricole**: L'emploi agricole correspond à 8 600 personnes équivalent temps plein, qui représentent 7% des « actifs occupés » en Guadeloupe.
- **Poids économique**: L'agriculture représente 2,6% du PIB. La part des industries agroalimentaires (IAA) constitue 1,4% de la VAB totale. En 2005, la part des quantités importées pour les produits agroalimentaires représente 18% des importations totales et celle des quantités exportées atteint 72% des expéditions totales. L'activité se concentre principalement autour de l'industrie sucrière et de la transformation des fruits. A partir de 2004, le sucre devient le premier produit d'exportation de la Guadeloupe (35,4 M € en 2005), le rhum occupant la deuxième place (12,2 M € en 2005). La filière contribue à infléchir le taux de couverture négatif dont se prévaut la Guadeloupe (36,5% de la valeur totale des exportations).
- La filière canne représente près de 9 000 emplois agricoles et industriels. Plus généralement, elle joue un rôle capital dans la stabilité économique et sociale du pays, en particulier si on considère le contexte de crise que traverse le secteur bananier.
- **Enjeux pour l'agriculture**: Nécessité de maintenir la productivité du secteur agricole et de soutenir les secteurs en restructuration, poursuivre la formation continue, développer les produits de qualité, préserver l'environnement des pollutions d'origine agricole.
- **Enjeux environnementaux**: qualité du sol, qualité de l'eau, pollution par les produits phytosanitaires.
- **Enjeux zones rurales**: par rapport aux zones urbaines, chômage plus élevé, offre de services et diversification des activités économiques inégale entre les villes et les zones rural, risque de cloisonnement dans un système d'île-ville.

Stratégie choisie adaptée au profil de la Guadeloupe

L'accent est mis sur la formation et l'encouragement de l'installation des jeunes agriculteurs, sur l'investissement dans les fermes et dans les IAA, transfert de connaissance, préservation de l'environnement, qualité du sol et de l'eau, création d'emplois, diversification et tourisme rural.

Le programme s'inscrit dans la continuité de la programmation précédente, tout en mettant l'accent sur la nécessité de la formation continue des agriculteurs, de la modernisation d'exploitations selon les normes européennes, l'encouragement de l'installation et la préservation de l'environnement.

L'évaluation ex-ante et l'évaluation stratégique environnementale cautionnent les priorités.

Budget et part du financement de l'UE:

Pour ce programme (plan de développement rural de la Guadeloupe), une aide financière totale de **192 millions d'€** est octroyée, dont **138 millions d'€** financés par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

Axe	Financement public total (en €)	Taux de cofinancement FEADER* (en%)	FEADER (en €)
Axe 1	142.156.097	70,00	99.782.268
Axe 2	25.940.915	80,00	20.752.732
Axe 3	11.383.200	75,00	8.537.400
LEADER	9.333.333	75,00	7.000.000
Assistance technique	2.703.467	75,00	2.027.600
Total	191.907.012	71,96	138.100.000

Objectif global du programme

Pour le FEADER, comme pour les autres fonds, **la construction d'un modèle guadeloupéen de compétitivité** est la finalité centrale du programme qui se décline dans la stratégie régionale en plusieurs orientations stratégiques.

Si globalement il n'y a pas de ruptures fortes avec les orientations du DOCUP 2000-2006, la stratégie comporte des inflexions et orientations nouvelles :

- L'état des lieux fait ressortir une déprise de l'espace agricole, et une diminution du nombre d'agriculteurs. C'est un processus qu'il faut absolument enrayer car l'agriculture est garante du maintien des paysages et de la biodiversité.
- La relance de l'agriculture est possible car elle est encore très peu productive en Guadeloupe, et il y a une forte demande sur le marché local de produit frais et transformés. Seule la banane est en difficulté sur les marchés d'export, son image est également dégradée compte tenu d'une utilisation de pesticides par le passé qui a donné lieu à une pollution durable des sols, mais sur uniquement 3% du territoire.
- Un important programme de contrôle de la pollution par la chlordécone a été mis en place. Il sera accompagné de mesures pour la recherche de cultures alternatives qui peuvent remédier à l'impact de cette pollution. Dans le même temps, un plan de formation pour l'utilisation des produits phytosanitaires, à destination des agriculteurs, et également des jardiniers amateurs, sera mis en place. Les incitations à l'agriculture biologique, ou à la réduction des apports d'intrants, notamment dans les bassins sensibles, permettront de mieux protéger les ressources en eau.
- Les paysages de Guadeloupe sont intimement liés aux spéculations agricoles qui s'y sont développées. Ainsi l'agriculture participe à la préservation et la valorisation de l'exceptionnel patrimoine naturel et culturel de la Guadeloupe, au même titre que la forêt. Pour maintenir ce patrimoine rural, il faut également maintenir l'activité dans d'autres secteurs (artisanat, tourisme).

La revitalisation des territoires ruraux s'articule autour de trois objectifs principaux :

- Moderniser et adapter les secteurs de la production agricole, agroalimentaire et forestière ;
- Améliorer la contribution des secteurs agricole et forestier au développement harmonieux de l'espace rural et à la préservation de l'environnement ;

- Maintenir et développer l'attractivité de l'espace rural dans ses dimensions économique et patrimoniale, et favoriser l'organisation des acteurs et des territoires.

La stratégie retenue est en cohérence avec les orientations stratégiques communautaires, le Plan stratégique national et avec les stratégies de Lisbonne et de Göteborg.

Axe 1: budget et priorités principales:

Coût public total: 142.156.097 € – Participation FEADER: 99.782.268 €

Les ressources attribuées au titre de cet axe doivent contribuer à renforcer et à dynamiser les secteurs agricole et agroalimentaire en se concentrant sur les priorités du transfert de connaissances et de l'innovation dans la chaîne alimentaire et sur les secteurs prioritaires pour l'investissement dans le capital physique et humain. Les priorités retenues au plan local sont tout à fait compatibles avec les orientations communautaires.

Plusieurs leviers doivent être actionnés afin de tendre vers une meilleure productivité:

- La formation des agriculteurs et des jeunes agriculteurs qui souhaitent s'installer. La formation, l'expérimentation et la diffusion des connaissances constituent les fondements de la démarche.
- L'augmentation de la productivité et la diversification des productions du fait de la volonté de répondre à la demande locale en substituant aux importations, une production locale.
- Le marché local est en forte évolution compte tenu de la croissance démographique soutenue et l'organisation des filières doit être poursuivie pour faire face à l'augmentation de la demande interne mais aussi pour répondre aux exigences des commandes publiques.
- Les problèmes liés à l'insularité et à l'éloignement entraînent un nécessaire soutien des investissements.

Axe 2: budget et priorités principales:

Coût public total: 25.940.915 € - Participation FEADER: 20.752.732 €

Priorités principales :

- Soutenir l'agriculture dans les zones défavorisées demeurent une priorité forte pour l'axe 2.
- En outre, il conviendra de répondre à certains défis environnementaux en améliorant les pratiques agricoles en vue d'un effet sur la préservation de la ressource en eau, de l'érosion et de la préservation de la biodiversité. L'agriculture biologique et la lutte intégrée sont au menu des mesures agro-environnementales proposées.
- Il s'agira enfin de contribuer à la recherche de solution pour convertir les parcelles agricoles fortement contaminées par les organochlorés vers des activités en dehors de la production agricole.

Axe 3: budget et priorités principales:

Coût publique total: 11.383.200 € - Participation FEADER: 8.537.400 €

Priorités principales :

- Favoriser l'accueil des touristes et créer des lieux d'attrait touristiques par le soutien à la diversification vers des activités non agricoles, à l'opération "villages créoles, aux aménagements touristiques pour l'accueil en milieux naturels et forestiers, par la création et ou l'amélioration de pistes forestières.
- Apporter un appui à la réflexion sur l'animation des zones rurales par les collectivités compétentes

Leader: budget et priorités principales:

Coût publique total: 9.333.333 € - Participation FEADER: 7.000.000 €

Favoriser une meilleure gouvernance en donnant la possibilité aux GAL qui feront acte de candidature de développer des stratégies de développement au sein du territoire Guadeloupéen.